

Déclarations préalables

Les élus du CE FS interpellent le Président du CE au sujet d'une communication dans Intranoo OPF (dirigé par S Richard), sans information, ni consultation préalable des Instances Représentatives du Personnel, comme l'exige la loi. Cette communication prévoit de lourdes réorganisations de plusieurs services de la division des Fonctions Support. Cela est stupéfiant car c'est en opposition avec les déclarations tonitruantes sur le nouveau dialogue social qui prévaut à FT

Les élus demandent que les engagements de réponses aux questions posées en séance soient respectés et fassent l'objet d'une inscription systématique à l'odj des réunions CE.

Bilan Social

Baisse des effectifs permanents, augmentation de la sous-traitance, augmentation des CDD et des Apprentis. Quelles sont les perspectives d'embauches pour les apprentis ? La direction répond favorablement et proposera à certains d'entre-eux un CDI en particulier aux apprentis sur la Supply Chain **mais ne s'engage pas et ne donne pas le pourcentage des apprentis qui ont été recrutés à la fin de leur apprentissage.** Elle ajoute également que certaines opérations d'internalisation de l'activité prise à la sous-traitance seront visibles en fin d'année 2010.

Les chiffres de l'absentéisme augmentent, en particulier pour les bandes E, F et G, ce qui laisse sous-entendre une dégradation forte pour les cadres de leurs conditions de travail. L'explication Direction de la part des congés de maternité dans ces chiffres, 40% pour les bandes E et F, ne contredit pas l'alerte que doit constituer ces statistiques alarmantes. Certes les CHSCT doivent s'emparer de ces alertes en demandant des études chacun dans leur périmètre,

mais le CE doit avoir des données factuelles sur la santé des salariés.

Activités Sociales et Culturelles (ASC)

Les élus CFE CGC Unsa votent contre l'injection de 80 000 € supplémentaires dans un puits sans fonds, celui de l'entretien de la Bibliothèque d'Alleray, alors que dans le même temps on apprend que des dépenses supplémentaires seront nécessaires dans un proche futur. Nous avons toujours dénoncé l'utilisation d'argent qui profite réellement qu'à une petite minorité de salariés de Fonctions Support et soutenu (mais seule OS à le faire malheureusement) l'envoi d'un chèque lire à tous les salariés de Fonction support, quelque soit leur implantation géographique, ce qui aurait bénéficié à tous.

Pour les autres votes (conventions parfois coûteuses avec d'autres CE), nous nous abstenons car nous considérons que les dépenses qui nous sont proposées ne rentrent pas dans le cadre de notre souhait de reverser le maximum du budget des ASC vers le plus grand nombre de salariés. Néanmoins, étant donné que nous ne voulons pas bloquer des prestations ou afficher, même symboliquement, que nous pourrions nous y opposer, nous choisissons l'abstention pour exprimer cette nuance. Il n'en demeure pas moins que nous n'approuvons pas le système, c'est le sens de notre abstention.

Réorganisation de la Direction Juridique

Rappelons que ce second passage, en consultation cette fois ci, fait suite à une tentative de passage en force de ce dossier le mois dernier, sans respecter ni les accords internes ni la législation sur les prérogatives des IRP. De plus le dossier présenté aux élus le mois dernier comprenait de très nombreuses inexac-

tudes et manquements au devoir d'information des élus d'un CE.

Le dossier qui nous est présenté cette fois ci comporte de nombreux correctifs, y compris l'organigramme de la DJ d'OPF.

Nous choisissons de nous abstenir lors de cette consultation car nous sommes réservés sur les promesses de la Direction en matière de mobilité géographique (traitée individuellement au cas par cas), d'évolution des compétences (sort des salariés qui n'évolueront pas vers le profil attendu, avenir des juristes généralistes par rapport aux spécialistes...)

L'emploi sur FS

Le CE demande de reporter ce point compte tenu que la commission Emplois et Métiers n'a pas eu le temps de traiter ce dossier.

Le Président du CE propose une simple présentation du dossier « rapport sur l'emploi et perspectives 2010 » et de reporter la consultation des élus à un prochain CE.

Une diminution de 12% des effectifs de Fonctions Support en un an !

Même si la diminution des personnes en CFC y contribue, cette forte baisse n'explique pas tout. En effet, quel phénomène a-t-il fait augmenter les personnes qui partent hors du groupe, les pousse à se mettre en maladie ou en longue maladie ou à demander un congé sans solde, un congé parental, etc...

Il est facile de faire parler les chiffres en fonction de l'objectif qu'on s'est fixé. Comme dans le bilan social, on observe une augmentation de 17% de l'absentéisme.

Les perspectives d'évolution 2010 représentent l'élément le plus intéressant de ce dossier car il permet de décoder la politique qui nous sera appliquée.

L'affichage d'une stabilisation des effectifs en 2010 ne nous rassure pas sur

l'effort qui va peser sur bon nombre de salariés.

En effet, des départs en TPS, les économies faites sur l'applicatif HARP ainsi que celui de Novae, ne sont pas neutres ; les personnes qui partent sur ces fonctions ne seront pas remplacées et leurs collègues auront à traiter le même volume d'activité en restant moins nombreux.

Novae

C'est la seconde réunion d'information sur ce projet en vue d'une consultation ultérieure mais ne jouons pas sur les mots : beaucoup d'informations n'ont pas été données aux élus malgré les discours (scenarii de projets développés depuis plusieurs années et jamais présentés...). Rappelons qu'il s'agit pour l'instant d'examiner la Mise en Place Pilote et les tests de la nouvelle appli sur plusieurs sites.

La commission économique du CE a participé à une réflexion en amont sur le déroulement de ce projet et a fait bénéficié les élus de notre CE de ses investigations.

Quelques dysfonctionnements sont apparus au cours de cette phase de déploiement, notamment en matière d'ergonomie, de récupération des données e-deal. Pour parler franc, il y a beaucoup de bugs que les utilisateurs doivent récupérer en travaillant avec acharnement (adresse et RIB des fournisseurs inexacts par exemple)...Que va-t-il advenir pendant les périodes de congés ? Le CE demande à ce que les utilisateurs ne fassent pas les frais de cette expérimentation et que la Direction mette plus de moyens vers les sous-traitants.

Cet applicatif engendre des risques psychosociaux bien réels.

La Généralisation de cet applicatif ne pourra se faire en Juin comme prévu. Nous proposons de prolonger la MPP (mise en place pilote ou tests) au-delà de Juin pour éviter la catastrophe que nous avons connu en 2008 où plusieurs milliers de factures fournisseurs n'étaient plus payées et où l'image de France Telecom a été dégradée par plusieurs articles dans la presse nationale à ce sujet.

Une expertise a été demandée par le CHSCT (comité hygiène et sécurité) de Rennes et a été refusé par la Direction.

Les élus votent une résolution soulignant l'insuffisance de l'ergonomie, des temps de réponses alarmants et inacceptables, des informations prématurées et un bilan superficiel fourni aux CHSCT et demandent la prolongation de la phase pilote jusqu'à la livraison de modules réparant les problèmes ergonomiques.

Remarque : La diffusion de cet outil vers les filiales est possible si les filiales le demandent. Actuellement, seule FT Marine l'a accepté. Il est par ailleurs regrettable que l'expérience conduite sur Equant avec un progiciel oracle adapté, n'ait pas été reprise par la Direction de projet des Achats. Cette capitalisation aurait pu permettre d'économiser des coûts et d'épargner les utilisateurs.

PSDI Montpellier

Présentation du Plan Schéma Directeur Immobilier sur Montpellier.

La CFE CGC fait une déclaration préalable :

"Dans la mesure où le point sur le PSDI de Montpellier n'a pas été présenté et traité en CCUES, la CFE CGC UNSA trouve prématuré de voir ce sujet à l'ordre du jour du CE Fonction Support. Sur le fond, la CFE CGC UNSA ne comprend pas que la Direction continue de présenter des projets d'open space alors que des expertises diligentées à la suite de certains suicides remettent en cause les open space, la souffrance et les risques qu'ils génèrent, d'autant plus que ce sujet devra préalablement être débattu dans le cadre du chantier "conditions de travail ».

Les salariés de La Galéra sont inquiets par un déménagement annoncé qui aura pour conséquence de réduire le nombre de mètres carrés par salarié, d'accroître leur temps de trajet, de dégrader leurs conditions de restauration, et de vivre dans un espace urbain déjà très saturé.

De plus ce projet consommera 25 tonnes de Co2 par an supplémentaires, **du seul fait de l'aggravation du temps de trajet du personnel ! Le CE demande donc un bilan énergétique à la Direction.**

De plus le partage de l'information par les 13 CHSCT concernés n'a pas été rendu opérationnel par la Direction qui cherche avant tout à faire passer son projet pour des raisons mercantiles.

La direction provoque l'hilarité quand elle répond à ces interrogations en disant : « on verra après lorsqu'on fera le bilan de l'opération ». Une bien curieuse conception du pilotage d'un projet.

Il existe de plus une très grave anomalie concernant les parkings qui sont sous dimensionnés. La direction s'abrite sur la réglementation en encourageant le co-voiturage. Elle reconnaît qu'elle ne pourra répondre aux besoins des gens, même en réservant des parkings dans les alentours auprès d'autres entreprises de proximité. Bonjour les déambulations dans le quartier le soir pour regagner son véhicule. 90 % des salariés de la Galéra viennent en voiture. De plus la nouvelle ligne de tramway s'arrête bien loin du nouveau site !

Encore une fois la CFE CGC constate que malgré les discours tonitruants de refondation sociale, de nouveau contrat social, d'offrir de meilleures conditions de travail aux salariés, l'examen attentif de ce projet est un modèle de ce qui ne devrait plus jamais exister dans le France Telecom de Stéphane Richard.

Est-il encore nécessaire d'ajouter que les chiffres qui sont fournis dans ce dossier sont inexacts ou en tout cas non cohérents avec des documents provenant d'autres sources fiables...

Bilan d'activité 2009 du Contrôle de Gestion FS

Cette intervention apparaît comme un véritable plébiscite des activités de Fonctions Support et même d'activités du périmètre national pour certains items, alors qu'on pouvait s'attendre à un exposé plus critique des activités de FS, un peu comme une « cour des comptes » locale, bref, d'un véritable contrôle de gestion.

On assiste à une « redite » en raccourci des différents projets qui nous ont été présentés depuis deux ans (dossier Harp, égalité H/F, Handicap, etc...) sans véritables données chiffrées intéressantes permettant de dresser des bilans de projets

Un exemple : **combien a coûté le projet H@rp depuis des années qu'il est en phase de « gestation » : 20 millions d'euros il y a deux ans, quarante millions il y a un an ... combien au final?**

Prochain CE le 27 Mai 2010

Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/>

Vos correspondants CFE-CGC/UNSA :

Geraldine Heritier- Jean-Claude Minet – Serge Clement